

## Vingtième Anniversaire de la BRH: Bilan et Perspectives

La Banque de la République d'Haïti (BRH) a conçu un **Bulletin du Vingtième Anniversaire** dans une optique rétrospective pour jeter un regard critique sur le chemin parcouru. En le soumettant à l'appréciation de la communauté, le Conseil d'Administration de la BRH s'est aussi donné pour objectif de mieux faire connaître l'institution dans ses rôles multiples de banque centrale chargée de conduire la politique monétaire, de superviser les banques commerciales et de répondre aux besoins de l'État en services bancaires.

Vingt ans d'existence sous sa forme actuelle, depuis la refonte de l'ancienne BNRH (Banque Nationale de la République d'Haïti) par la Loi du 17 août 1979. Mais cent dix neuf ans d'expérience, depuis la concrétisation des premiers essais de mise sur pied d'un établissement bancaire dans le pays avec la banque Salomon de 1880. Ce long parcours d'un siècle, qui a abouti à la création de la BRH, a certes été marqué par l'alternance d'initiatives heureuses avec d'autres qui le furent à un degré moindre. Mais il n'en a pas moins permis l'accumulation de tout un capital de gestion dont l'apport n'a pas peu contribué au renforcement de la nouvelle institution.

L'on comprend dès lors que la BRH ait pu traverser ses vingt premières années en exerçant un pilotage avisé à travers les eaux bien souvent agitées d'une conjoncture nationale dont les principales caractéristiques furent la plupart du temps une situation politique troublée et une réalité économique précaire. La mission fondamentale de maintien de la stabilité des prix assignée à la Banque Centrale en a été rendue plus ardue.

Ceci est d'autant plus vrai dans le contexte de la deuxième décennie qui a vu, dès le départ, la monnaie nationale perdre définitivement le confort de la parité fixe avec le dollar, et se déprécier à un rythme accéléré, tandis que les prix atteignaient des taux de croissance substantiels avec lesquels le milieu n'était pas habitué. De plus, la dynamisation du monde bancaire provoquée par l'entrée en jeu de nouveaux établissements réclamait une surveillance accrue du système afin d'établir à tout moment que les risques encourus étaient raisonnables.

Il fallait gérer avec prudence et doigté le processus d'ajustement des opérateurs à la nouvelle donne économique. Protection de la valeur de la gourde et renforcement de la solvabilité et de la stabilité du système bancaire devinrent des objectifs primordiaux. Il était aussi vital de s'assurer que la vigueur d'une demande interne en pleine expansion, et de moins en moins satisfaite par une offre domestique trop longtemps anémiée, n'alimentait pas les poussées inflationnistes.

D'où le tournant survenu dans la conduite de la politique monétaire à partir de l'année 1995. La Banque Centrale décida de diversifier ses instruments, délaissant l'action directe qu'à travers les taux de réserves obligatoires elle exerçait traditionnellement sur la liquidité. Elle entreprit de gérer celle-ci de façon indirecte par le moyen des *Bons BRH* et, secondairement, des interventions sur le marché des changes. Dans le même temps, les banques furent soumises à un ensemble de règles prudentielles permettant d'améliorer la supervision bancaire et de mieux garantir la sécurité des avoirs des déposants.

Si ce tour d'horizon paraît en maints endroits insister davantage sur le dernier quart de l'existence de la BRH, c'est parce que cette période s'est révélée riche en développements qui ont contribué à faire de l'institution une banque centrale moderne qui n'a rien à envier à ses pairs de la région. Sa crédibilité en est sortie affermie d'autant mieux que la cohérence et l'efficacité de ses actions ont permis, conjointement avec la politique fiscale prudente du Gouvernement, de mettre l'inflation sous contrôle et de stabiliser la gourde. La deuxième moitié des années 1990 a également vu la BRH se doter de moyens techniques impressionnants et s'engager dans un processus de valorisation de ses ressources humaines.

Au seuil de sa troisième décennie, la BRH se retrouve bien armée pour envisager l'avenir. Elle a substantiellement augmenté sa capacité de gestion et de production et s'est bien préparée pour accompagner l'économie haïtienne dans la quête des grandes réalisations à mettre en oeuvre à l'aube du prochain millénaire.

Fritz Jean  
Gouverneur